



LES INONDATIONS

Esquelbecquoises,
Esquelbecquois, chers amis,

A la suite des informations données dans le précédent Petit Esquelbecquois sur les inondations qu'à subi en novembre 2023 et janvier 2024 notre village, il nous a semblé nécessaire de rentrer plus dans les détails sur le déroulé des réunions, leur contenu, et de communiquer plus largement vers chacune et chacun d'entre vous. Merci à Vincent et Sandrine (ils se reconnaîtront) pour le dialogue permanent avec la mairie et le retour qu'ils font auprès de certains riverains de la rue d'Arnèke.

Amicalement,
votre maire, Didier ROUSSEL

Inondations du 10 au 14 novembre 2023



⇒ Plusieurs échanges avec le Sous-préfet Bieuville en cours d'événements

⇒ 16 novembre courrier à l'USAN demandant un travail d'étude sur notamment le bassin versant de la Groenen Dal Becque

⇒ Reconnaissance CAT- NAT (Etat de Catastrophe Naturelle) du 2 au 24/11/2023

⇒ 12 décembre, réunion en sous-préfecture sur les inondations de l'arrondissement de Dunkerque (Il a fallu insister pour qu'Esquelbecq soit évoqué au milieu des inondations du Pas de Calais et de la Lys).



2 janvier nouvel épisode



- ⇒ 11 janvier, établissement avec l'USAN du cahier des charges donné au cabinet d'études appelé à travailler sur l'écoulement des eaux pluviales dans le bassin versant de la Groenen Dal Becque.
- ⇒ Courrier envoyé au Sous-préfet M. Bieuville (voir ci-dessous)
- ⇒ Réponse rapide de celui-ci, fixant une réunion avec USAN, DDTM, CCHF, NOREADE au 26 février.
- ⇒ Réunion annulée dû à la nomination de Mr le Sous-préfet en tant que Préfet de Mayotte.
A notre demande, nouvelle réunion le 29 mars sans attendre l'arrivée d'un nouveau Sous-préfet.

26 février nouvel épisode




ESQUELBECCQ
Village culturel des Flandres

	Le Maire d'ESQUELBECCQ À SOUS-PREFECTURE DE DUNKERQUE M. le Sous-préfet François-Xavier BIEUVILLE 27 rue Thiers 59140 DUNKERQUE
<u>Réf:</u> 8/2024/CG	
<u>Objet:</u> inondations	Esquelbecq, le 29 janvier 2024

Monsieur le Sous-préfet,

A de multiples reprises et encore tout récemment, Esquelbecq a eu à souffrir du débordement de l'Yser et de ses becques.

35 maisons en 2021, 25 en 2023, notre espace culturel par deux fois, certaines habitations plus souvent encore. Comme nos amis du Pas de Calais, le village et une partie de ses habitants a payé et paye un lourd tribut.

- La commune est prête à investir dans plusieurs pompes qui vont coûter au budget.
- La CCHF pourrait également s'impliquer par des curages de fossés ciblés et intelligents (c'est ce que nous demandons)
- L'USAN s'engage dans une étude hydraulique du bassin versant de 2 becques du territoire esquelbecquois alimentant l'Yser. Ce qui pourrait aboutir à la création de bassins de tamponnement notamment sur un terrain classé pour ce faire au PLUI mais que la commune devra acheter.
- Au moins un des riverains souhaite que l'Etat rachète son bien.

Pour relever ce défi que nous impose la nature, il nous faut ne pas perdre de temps et trouver des ressources financières.

Or, tous les retours médiatiques semblent indiquer un fléchage de l'accompagnement de l'Etat vers nos voisins du Pas de Calais (qui en ont certes bien besoin), pas vers le Nord et encore moins vers le bassin versant de l'Yser.

C'est de votre aide, dont nous ne doutons absolument pas, dont nous avons besoin Monsieur le Sous-préfet

- Aide pour que les dossiers ne traînent pas
- Aide pour que l'Etat y prenne sa part tant administrative que financière
- Aide pour qu'une réflexion de fond sur le bassin complet de l'Yser, associant tous les "acteurs de l'eau", se mette en place.

Sachant pouvoir compter sur vous,
Recevez Monsieur le Sous-préfet nos respectueuses salutations.

Didier ROUSSEL
Maire

Nathalie VANDEWALLE
Adjointe,
Déléguée environnement
et urbanisme

Réunion du 26 mars 2024
1^{ère} réunion USAN/Cabinet d'études/Mairie
Décisions prises

UN TRAVAIL DE 6 MOIS



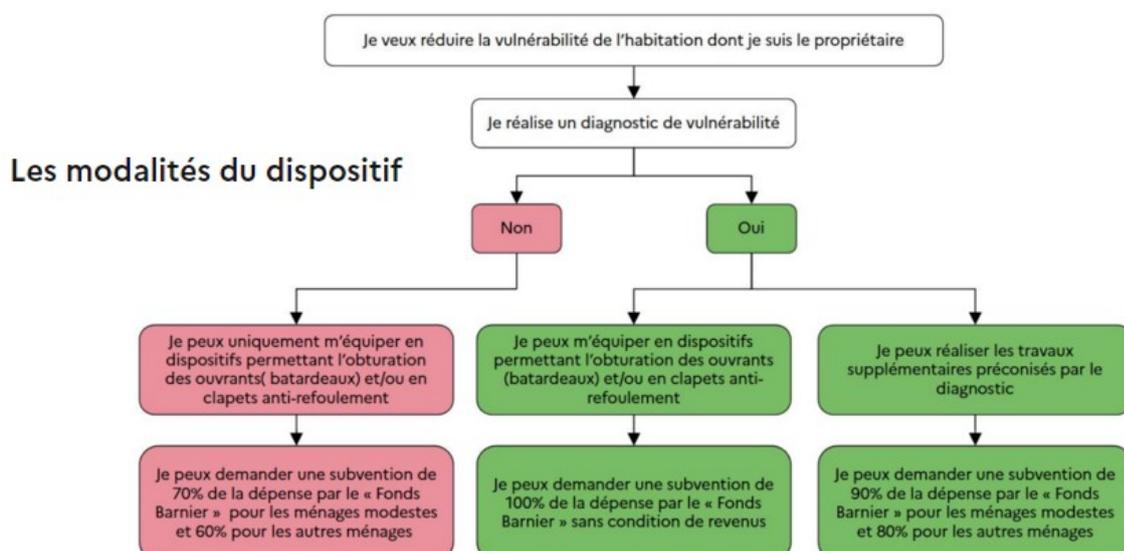
- ⇒ Etude des écoulements des eaux pluviales sur le bassin versant des Groenen Dal et Noort Becques (voir page suivante)
- ⇒ Echanges avec les agriculteurs sur les emblavements
- ⇒ Contacts avec les riverains impactés
- ⇒ Visites sur le terrain (Becques, fossés)
- ⇒ Passages caméra dans les réseaux des eaux pluviales rue d'Arnèke.
- ⇒ Plusieurs réunions programmées avec un rendu en septembre
- ⇒ Préconisation de travaux (curage fossés, becques, bassins de rétention éventuellement etc.) suivront en fin d'études.

Réunion du 29 mars 2024
Pilotée par le Secrétaire Général de la Sous-préfecture de Dunkerque
Organismes présents. Echanges et décisions prises.

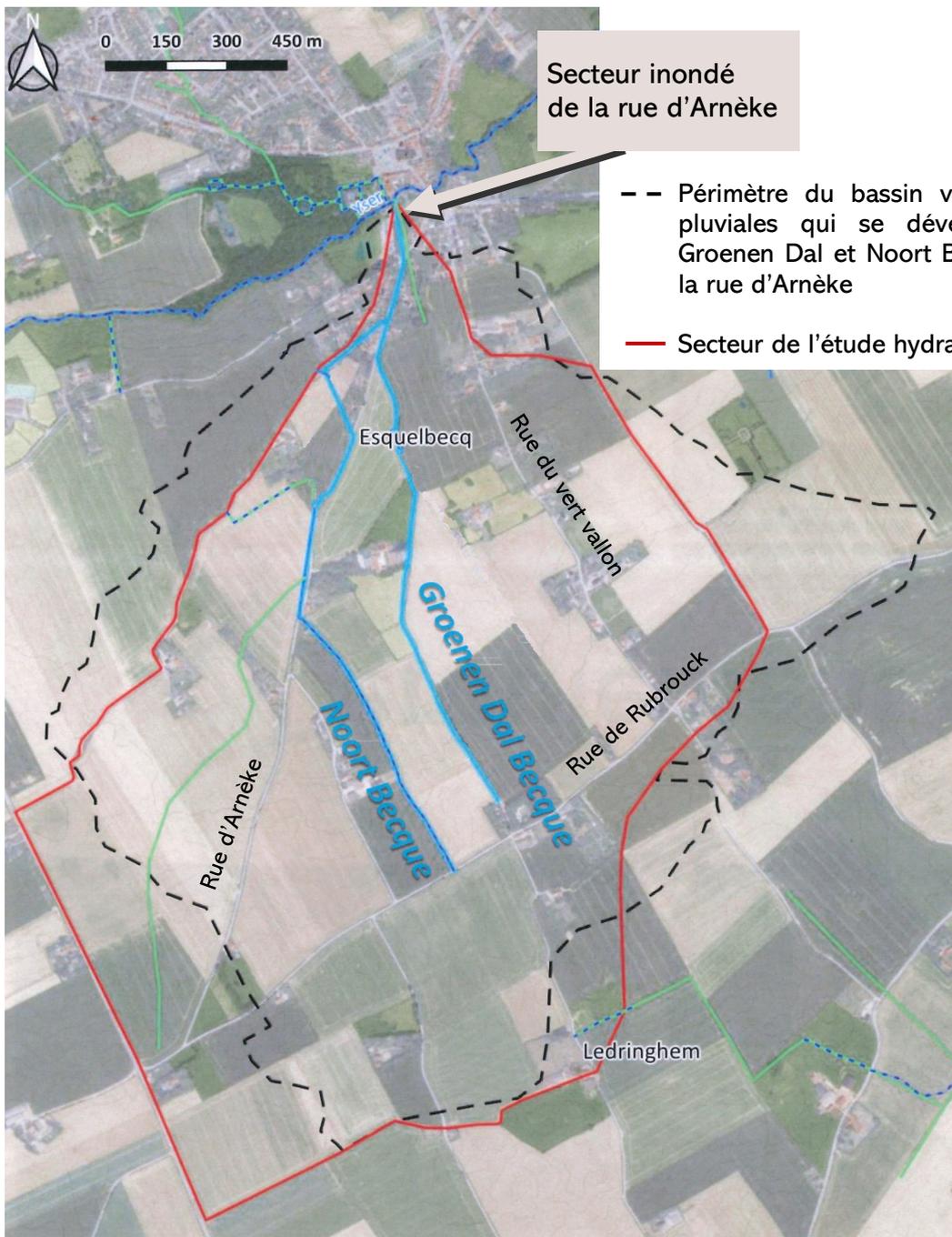
USAN Explication de l'étude hydraulique à venir ainsi que sur les dégâts des berges de riverains de l'Yser (Mrs et Mmes Deram, Charlemein, Verhulst notamment).

CCHF Un curage approprié des fossés pourra être fait après l'étude de l'USAN.

DDTM Explications sur le dispositif MIRAPI (Mieux Reconstruire APrès Inondation) qui permet aux propriétaires de biens à usage d'habitation d'être indemnisé pour protéger leur habitation (pompes, rehaussement de dalles, batardeaux etc.) jusqu'à hauteur de 36 000€ par logement.
Voir détails sur nord.gouv.fr → Inondations - Soutien aux particuliers



NOREADE Accompagnement du cabinet recruté lors de la phase d'étude de l'USAN.



USAN :
Responsable de l'écoulement des eaux pluviales dans l'Yser et les becques



DDTM:
Responsable du suivi des dispositifs : MIRAPI, BARNIER.



CCHF:
Responsable de l'écoulement des eaux pluviales dans les fossés et voiries.



NOREADE :
Responsable de l'écoulement des eaux pluviales dans les canalisations.